LE TAISSOTIN
l'hebdo de Taissy

N° 2219 Vendredi 27 novembre 2026

Lettre au Père Noël !

Chers enfants, la boîte aux lettres à destination du Père Noël vous attend à l'Agence Postale, près de la Mairie !





LOTO - Au profit du téléthon

Sous la responsabilité du comité consultatif culture, fêtes et cérémonies de la mairie de Taissy et en partenariat avec les diverses associations sportives et culturelles du village, la commune de Taissy organise des manifestations pour le Téléthon 2026, dont **le loto des familles le vendredi 4 décembre 2026 à 20h00 à la Salle d'Animation de Taissy.**



Des bulletins de réservation imprimés sont **à votre disposition en Mairie ou sur** taissy.fr

Inscrivez-vous dès maintenant !

Nombreux lots à gagner.

Réservation à déposer en mairie au plus tard le 28 novembre.

Buvette et restauration sur place.

Nouvel arrêté préfectoral sécheresse - le bassin craie champagne nord en vigilance renforcée (Arrêté 76-2026-SEC)

Restrictions des usages de l'eau dans la Marne , à compter du 16 novembre 2026.

Les règles à respecter :

- Arrosage : Interdiction d'arroser les espaces verts et massifs. Interdiction d'arroser les jardins potagers de 8h à 22h.
- Piscines : Interdiction de remplir les piscines privées.
- Lavage des véhicules : Interdiction de laver les véhicules en dehors des stations professionnelles équipées d'un système haute pression ou de recyclage de l'eau.
- Nettoyage : Interdiction de nettoyer les voiries, trottoirs, terrasses et façades.

Les bons gestes pour économiser l'eau :

- Évitez de laisser couler l'eau inutilement.
- Réparez rapidement les fuites.
- Utilisez les appareils de lavage uniquement lorsqu'ils sont pleins.
- Installez des équipements économes en eau.
- Récupérez l'eau de pluie ainsi que l'eau de rinçage des légumes pour arroser votre jardin.
- Arrosez le soir, avec un arrosoir plutôt qu'un tuyau.
- Un bon paillage permet de conserver l'humidité du sol et de limiter les besoins en arrosage.
- Avant de partir en vacances, pensez à fermer le robinet d'arrivée d'eau au compteur général.

Le respect de ces mesures est obligatoire. Le non-respect de l'arrêté préfectoral est passible d'une amende pouvant atteindre 1 500 € pour les particuliers.

Chaque geste compte. En réduisant notre consommation d'eau, nous contribuons tous à préserver une ressource essentielle.



Agenda

Concert des Taissy'Tures

Dimanche 29 novembre 2026, à 16h00 à l'église de Taissy.

Loto des Familles

Vendredi 4 décembre, 20h00 à la Salle d'Animation de Taissy.

Téléthon

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 décembre.

Conseil Municipal

Mardi 15 décembre 2026, à 18h30 dans la salle du Conseil.

Spectacle de Noël

Samedi 19 décembre 2026, de 14h30 à 15h30 à la Salle d'Animation de Taissy.

Réunion Publique Mutuelle Communale

Lundi 21 décembre 2026, à 18h00 dans la salle du Conseil.

Repas du Réveillon de la Saint-Sylvestre

Jeudi 31 décembre 2026, à 20h30 au Centre de Conférences et d'Animation.

Horaires des Messes

Les prochaines messes auront lieu :

- samedi 28 novembre 2026, à 9h30, à l'église de Taissy (messe des pompiers).
- dimanche 29 novembre 2026, à 10h30, à l'église de Cormontreuil.

Matchs de Handball

Samedi 28 novembre 2026 *(Salle des Sports, Esplanade Colbert)*

- 17h00 : -18F Dép (Salle 1)
  Taissy > Nogent HB

Dimanche 29 novembre 2026 *(Salle des Sports, Esplanade Colbert)*

- 14h00 : -15F Dép (Salle 1)
  Taissy > Bogny

Objet trouvé

Une peluche en forme de panda, un gant et une clef ont été trouvés et déposés en mairie.

MALADIE CAMÉLÉON : Une mobilisation nationale au service des patients

Une campagne nationale pour dépister plus tôt une maladie du cœur encore trop méconnue : La campagne d'information et de dépistage de la maladie caméléon !!!

Une journée de sensibilisation et de dépistage est organisée le mardi 8 décembre 2026 au CHU de Reims

L'amylose cardiaque à transthyrétine est une maladie encore trop souvent diagnostiquée tardivement. Elle résulte de l'accumulation anormale d'une protéine dans différents organes, notamment le cœur, dont elle altère progressivement le fonctionnement et peut provoquer une insuffisance cardiaque. Surnommée « Maladie Caméléon », elle peut se manifester plusieurs années avant les premiers symptômes cardiaques par des troubles rhumatologiques, orthopédiques ou auditifs apparemment sans lien entre eux. Reconnaître ces signes et les associer permet de suspecter plus précocement la maladie et d'orienter les patients vers une évaluation adaptée.



Des signes d'alerte à ne pas négliger !

Certains antécédents doivent attirer l'attention, particulièrement lorsqu'ils sont associés : opération du canal carpien, notamment bilatéral, rupture spontanée d'un tendon du biceps ou de l'épaule, rétrécissement du canal lombaire, maladie de Dupuytren, doigt à ressaut ou diminution progressive de l'audition.

L'apparition d'un essoufflement inhabituel, d'une prise de poids rapide, d'œdèmes des jambes ou d'une fatigue persistante doit également conduire à consulter.

Ces manifestations ne sont pas nécessairement liées à une amylose, mais leur association peut justifier des investigations complémentaires.

Ces journées s'adressent prioritairement aux personnes de plus de 50 ans présentant des antécédents rhumatologiques, orthopédiques ou auditifs évocateurs, particulièrement lorsqu'ils sont associés à des symptômes cardiaques.

Le parcours repose sur un questionnaire de repérage appelé R'EPOF, permettant d'identifier les personnes susceptibles de bénéficier d'une consultation cardiologique et, si nécessaire, d'examens complémentaires.

L'objectif est de réduire les retards diagnostiques et de favoriser une prise en charge plus précoce.

Portée par les sociétés savantes de cardiologie, de rhumatologie, d'orthopédie, de chirurgie de la main, d'ORL et de gériatrie, des associations de patients et de médecins, sous la coordination du Pr Thibaud Damy, cardiologue, et du Pr Thomas Bardin, rhumatologue, cette campagne mobilise plus de 50 centres hospitaliers français.

Les collectivités territoriales, notamment les communes ont un rôle essentiel pour faire connaître cette initiative auprès de leurs habitants et encourager les personnes concernées à s'informer.

Retrouvez toutes les informations sur la maladie caméléon et la campagne de dépistage sur : www.maladiecameleon.fr

Ensemble, démasquons la Maladie Caméléon. Ensemble, sauvons des vies !

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

- MATIN : 9h-12h (du lundi au vendredi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi, mardi et vendredi).

Tel : 03 26 82 39 27 Fax : 03 26 97 82 98

AGENCE POSTALE COMMUNALE

- MATIN : 9h-11h45 (du lundi au vendredi) 10h-12h (samedi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi et vendredi).

Tel : 03 26 04 41 87

NUMÉROS D'URGENCE

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site 3237.fr ou composez le 3237.

MÉDECIN / DENTISTE DE GARDE

En cas d'urgence composez le 15 pour obtenir un régulateur du SAMU.